# Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance

Support d'information des Délégués



Procédure remplaçant
l'Assemblée Générale Ordinaire
(Modalités contexte Covid19)

Juin 2020

### Information des délégués Sujets traités dans la note de synthèse transmise aux délégués



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.

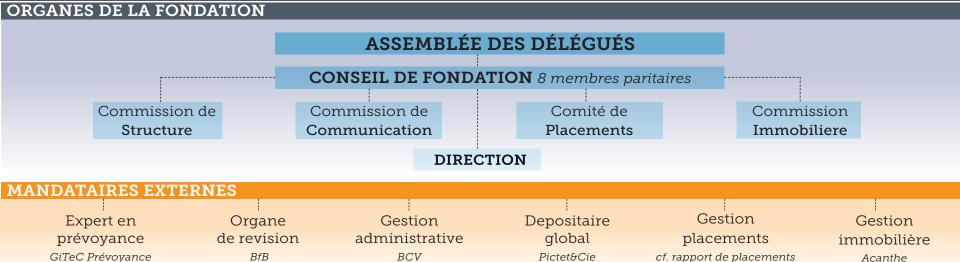
« Ordre du jour »



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.

### Introduction et mots de bienvenue Rappel : organisation de la FISP





Conseils, analyses et mandats externes ponctuels

La FISP, comme acteur d'un 2<sup>ème</sup> pilier de référence, s'engage dans sa mission en respectant un partenariat social responsable et impliqué : avec un modèle dont elle fait évoluer en permanence les capacités, elle met tout en œuvre pour renforcer les bases d'une prévoyance de qualité pour les assurés et adhérents.

#### Conseil de fondation

#### Président

M. Yves VINCKE

Déléqué «assurés»

Physiothérapeute retraité EHNV

#### Vice-Président

M. François JACOT-DESCOMBES Déléqué «employeurs»

Administrateur - EHC

#### Membres

Délégués «employeurs»

M. François HAENNI - Directeur général LBG SA

M. Emmanuel MASSON - Directeur RH Hôpital Riviera-Chablais

M. Christophe VACHEY - Directeur général adjoint - GHOL

Délégués «assurés»

M. Olivier OGUEY - Infirmier-anesthésiste HFR

Mme Carine COLLOMB - Assistante DRH - HIB

Mme Fabienne SAVOY - Cheffe de projet - EHC

#### Direction

M. Jean-Paul GUYON

#### **Mandataires**

La Fondation fait appel à des partenaires professionnels, sélectionnés parmi les références de leur champ de compétences, dont le mandat est réévalué réqulièrement.

## Rôle de l'assemblée des délégués Rappels réglementaires, modalités «Covid19»



#### Articles 6.2 des statuts et 44 du règlement

L'Assemblée des Délégués... et les modalités 2020 :

- élit les membres du Conseil de fondation :
  - Procédure ordinaire : renouvellement prévu en 2021.
- prend connaissance des rapports annuels de la Fondation :
  - Cf. documentation transmise aux délégués.
- prend connaissance des présents statuts et du règlement ainsi que de leurs modifications ultérieures;
  - Cf. site web, communications FISP : Règlement et Statuts 2019.
- veille à l'information adéquate des assurés sur leurs droits et obligations découlant du règlement :
  - Cf. site web, communications FISP.
- peut soumettre au Conseil de fondation des propositions statutaires ou réglementaires :
  - Cf. modalités précisées dans les mails d'information.

« Ordre du jour »



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.
- 6) Divers et propositions individuelles.

## **Comptes**Rapport de gestion



- Document envoyé aux délégués.
- Intégré dans le « rapport annuel FISP » au cours de l'été, consultable sur <u>www.fisp.ch</u>.
- Rappel : évolutions du règlement de Prévoyance 2019.



#### Aux délégués de la FISP

Mesdames, Messieurs,

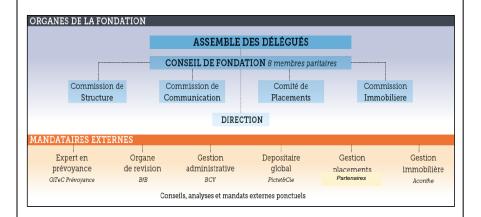
Comme annoncé dans notre courrier de mai 2020, et après l'approbation des comptes par le Conseil de fondation du 11 juin, vous trouverez ci-après les informations usuelles, relatives à l'exercice 2019 :

- Rapport sur les placements.
- Rapport de gestion.

Ces données vous sont transmises dans le cadre de la procédure d'information remplaçant la tenue physique de l'Assemblée générale 2020 (cf. messages par ailleurs), et seront intégrées dans le **Rapport Annuel 2019** disponible dans l'été sous www.fisp.ch.

Sincères salutations.

#### La FISP en un coup d'œil - 31.12.2019.



	2019	2018
Degré de couverture	107,1%	101,1%
Assurés actifs	8'797	8'502
Bénéficiaires de rentes	2'270	2'145
Fortune gérée (Miards CHF)	1,7	1,5

## Comptes Actif et Passif du bilan



en millions CHF	2018	2019
<ul> <li>Liquidités</li> </ul>	93	54
<ul><li>Titres</li></ul>	1331	1546
Immeubles	89	99
<ul> <li>Comptes de régularisation</li> </ul>	18	28
TOTAL	1531	1727
<ul> <li>Dettes et comptes régularisation</li> </ul>	34	38
<ul> <li>Capitaux de prévoyance actifs</li> </ul>	973	1015
<ul> <li>Capitaux de prévoyance rentiers</li> </ul>	472	506
Provisions techniques	36	57
Réserve de fluctuation de valeurs	16	111
Excédent / Découvert	0	0
TOTAL	1531	1727

### **Comptes**

### Compte d'exploitation (prévoyance, placements rpc26)



en millions CHF	2018	2019
<ul><li>Cotisations et apports</li></ul>	99	103
Prestations d'entrée	50	60
Rentes et capitaux	- 43	- 47
Prestations de sortie	- 65	- 77
<ul> <li>Réassurance</li> </ul>	- 1	- 1
<ul><li>Variation engagements</li></ul>	- 36	- 97
Résultat activité de prévoyance (*)	4	- 59

(\*)Résultat intégrant l'évolution des bases techniques et réserves de longévité :

Taux technique prudent (2,25%) + Réserve pour taux de conversion favorable.

+ Réserve future adaptation taux technique.

<ul> <li>Resultat net des titres</li> </ul>	-107	153
<ul> <li>Résultat net des immeubles</li> </ul>	4	3
Résultat des placements (**)	- 103	156

(\*\*) Résultat découlant de la gestion financière, notamment du fait de plus-values comptables 2019 essentiellement marchés actions, et devises.

## Comptes Rapport sur les placements



#### Extraits : « Avoir un cap... et se préparer aux turbulences ».

- Exercice 2017-19: vents fluctuants «préservation du cap-ital»: Rendement « +10,6%/ -6,3%/ +10,5% » : asymétrie positive. Préparation des rendements futurs : fin de la baisse des taux.
- Performance conforme Sans handicap de diversification :
   Modèle aux techniques de création de valeur complémentaires.

   Résister aux chocs devises, actions, obligations, actuels et à venir.



Maîtriser les coûts d'opportunité,
 Accéder aux meilleures pratiques.



 Maintenir vigilance et efficacité sur les enjeux majeurs, Réduire les frais.



Analyse protection des gains intermédiaires, suivi des risques obligataires, sélection produits,...

Objectifs de prévoyance, asymétrie de bénéfice pour les assurés.

- Document envoyé aux délégués.
- Inséré dans le rapport annuel FISP dans l'été, consultable sur fisp.ch.

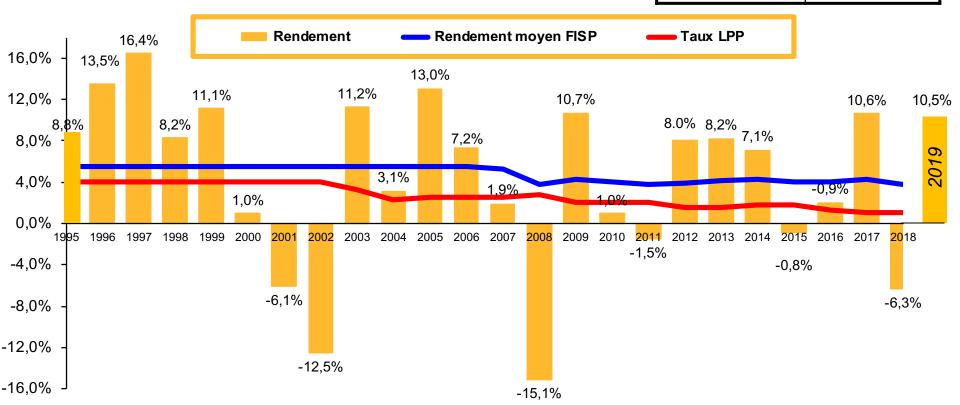
## Comptes Rendement du portefeuille FISP



Extrait du <u>rapport sur les placements 2</u>019 :

- Contexte, Revues « ALM » : s'adapter.
- Rendements actuels/futurs : choix et modalités.

Actifs FISP	Rendement
Obligations	+/-, suite ?
Immobilier	+, suite?
Alternatif	+
Actions	++, suite ?



## Comptes Compte d'exploitation général



en millions CHF	2018	2019
<ul> <li>Résultat activité prévoyance yc provisions</li> <li>Résultat des placements yc autres produits</li> <li>Frais d'administration</li> </ul>	4.4 - 102.7 - 1.8	- 59.0 156.3 - 1.8
« Excédent » des charges/produits	- 100.1	95.5
Utilisation excédent charges/produits :		
<ul> <li>Diminution déficit technique</li> <li>Variation réserve de fluctuation</li> <li>Excédent charges/produits :</li> </ul>	0 100.1 0.0	0 - 95.5 0.0

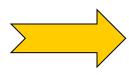
### Comptes

#### Gestion des risques et Réserve de fluctuation

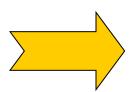


#### Bref rappel - En 2008:

- Grâce aux réserves accumulées, amortissement d'une crise exceptionnelle.
- Malgré la baisse historique des bourses, sous-couverture limitée à 93.4%



- Application d'un **concept d'assainissement** équilibré, défini conformément à la loi et au règlement.
- Bien fondé des priorités du Conseil de Fondation :



- Gestion des risques vigilante et évolutive.
- Efficacité et Gouvernance en faveur des assurés.

#### **Comptes**

#### Gouvernance et redistribution aux assurés



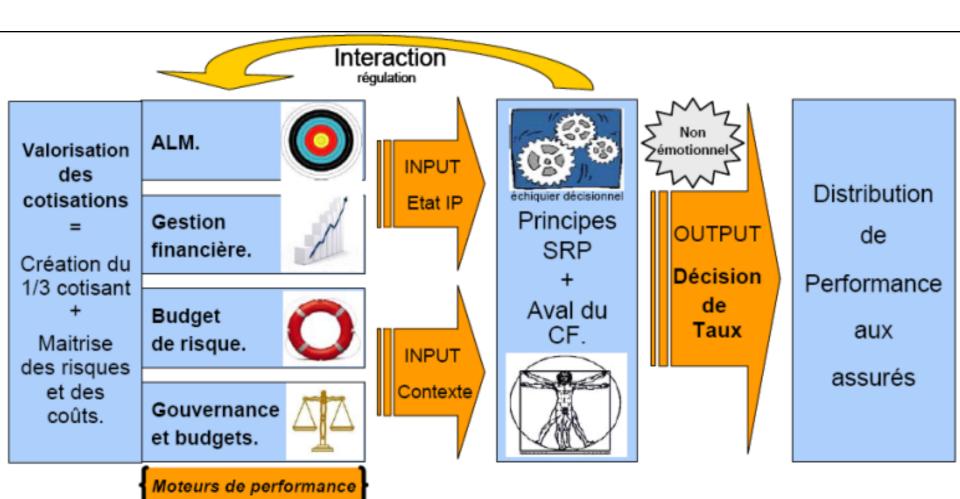
- 2008 Gestion risques : coussin de sécurité réduit l'impact de la crise.
- 2009 Exploiter la reprise sans abandon de gestion prudentielle: équilibre.
- 2010-11 Faire face à la volatilité sans prétériter la prévoyance: taux de 2%
- 2012 Conformément aux règles et possibilités, taux de 2,50%.
- 2013 taux de 3,00%.
- 2014 taux de 3,25%.
- 2015 taux de 2,50%.
- 2016 taux de 1,50%.
- 2017 et 2018 : taux 2,50% et 1%.
- 2019 : Conformément aux règles et possibilités, taux de 2,50%
  - Couverture : de 101% à 107% (reprise des marchés + dotation des réserves).
  - Nécessité de constituer la RFV : Objectif visé pas encore atteint.
  - Utilisation responsable de normes raisonnables :
     Système de redistribution de performance (SRP) = cadre décisionnel gouvernant
     Renforcement des réserves de rentes par fixation d'un taux technique prudentiel
- 2020 Application 1,00% (yc surobligatoire).

#### Réponses FISP : buts et fondamentaux

Protéger création et distribution de valeur aux assurés.

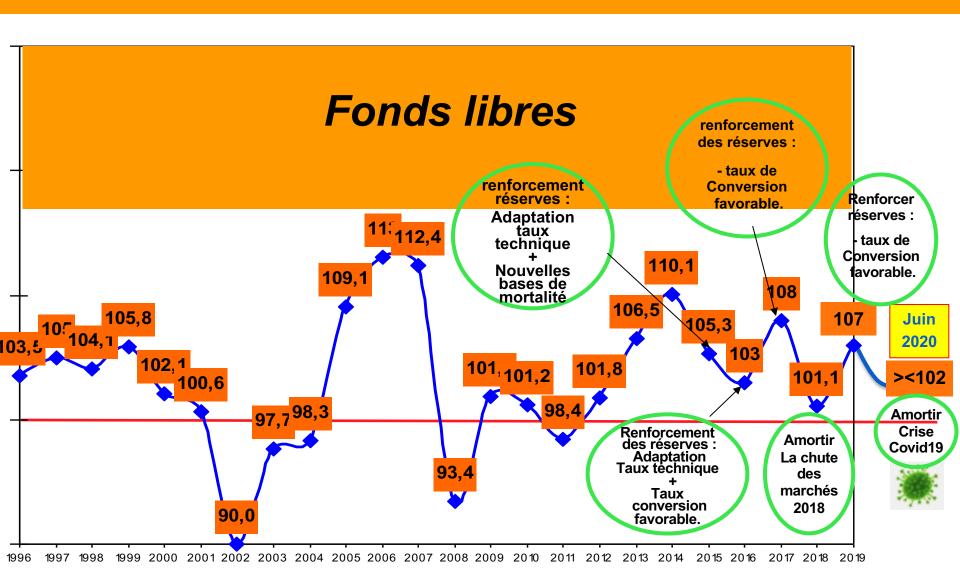


- Créer la valeur nécessaire : des moteurs de performance à régler !...
- Assurer des normes responsables de distribution : cadre décisionnel gouvernant.



**Comptes -** Evolution du degré de couverture Un travail d'expert pour amortir les crises.





« Ordre du jour »



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.

## Rapport de l'organe de contrôle 31.12.2019



BfB Fidam révision SA Avenue des Baumettes 23 Case postale 400 CH-1020 Renens VD 1

Téléphone +41 (0)21 641 46 46 Téléfax +41 (0)21 641 46 40 E-mail : contact@bfbvd.ch

BfB

Fondation interprofessionnelle sanitaire de prévoyance (FISP) Prilly

Exercice 2019

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation

Comptes annuels

### Rapport de l'expert agréé

#### Bilan technique : expertise et annexes



Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance à Lausanne

**Expertise technique** 

**Juin 2020** 

FISP BT 01.01.2016\_v04

GiTeC Prévoyance SA | Conseil en prévoyance professionnelle Av. de l'Eglise-Anglaise 6 | 1006 Lausanne | +41 21 613 50 81 | www.gitec.ch



« Ordre du jour »



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions 2019-2020 :

Les informations à disposition des délégués sont intégrées dans la documentation transmise en juin 2020, et dans les supports publiés sur le site web www.fisp.ch.